



Bon à imprimer et à renvoyer à l'association « les Pompiers ont Du Cœur », allée du Vignemale 31770 Colomiers. Un reçu fiscal vous parviendra par retour du courrier.

Coordonnées du donateur

Civilité : Mme Melle M.

Nom : _____

Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Email : _____

Mon don (paiement en Euros)

Je fais un don à l'association « les Pompiers ont Du Cœur »
d'un montant de _____ €

Don aux particuliers		Don d'entreprise
ISF	IR	IS
Imputable à l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) à hauteur de 75% des versements réalisés (plafonné à 50 000 €),	ouvrant droit à une réduction de mon impôt sur le revenu (IR) de 66%, (dans la limite de 20% du revenu imposable.	ouvrant droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) de 60%,(dans la limite de 5% du chiffre d'affaire